

Royal Veteran Car Club Belgium & Motor-Eclair Schaerbeek Associated

A.S.B.L. - V.Z.W.

Rue Beeckman, 53 1180 BRUSSELS
☎ 02.217.56.30 Fax : 02.219.82.34
Web : www.rvccb.be E-mail : rvccb@rvccb.be
ING : BE38 3101 4396 6072 BIC BIC : BBRUBEBB
N° d'entreprise - 0408.582.608 - Ondernemingsnummer



Founded 2 July 1956

36° "RANDONNEE 1900 AUTOTOCHT" 26, 27 et 28 mai 2017

Cher ami,

Cette année la Randonnée 1900 va parcourir les Ardennes. L'itinéraire va suivre de splendides vallées ; qui dit vallées, dit également côtes et descentes. Nous aurons la chance d'être accueillis le dimanche matin par le baron de Tornaco dans son splendide château de Vervoz.

Nous logerons au château de Harzé. Le nombre de chambres étant limité, les inscriptions seront clôturées dès que l'hôtel sera complet.

Les challenges suivants seront attribués :

- Prix « Bruxelles-Spa »
- Challenge René Druart (pour le plus jeune pilote)
- Challenge Jules Stekelorum (pour le pilote ayant perdu des pièces sur le parcours)
- Challenge Vital Durieu (pour le pilote le plus âgé)
- Challenge André Plasch (pour la voiture n'ayant jamais été inscrite au « 1900 »)
- Challenge Le Déchainé (pour le plus « Déchainé »)
- Challenge Le Cale-porte

La randonnée est réservée aux voitures construites avant le 1 er janvier 1905, homologuées ou en instance d'homologation (pour nos membres belges).

Important : L'inscription à la randonnée ne sera enregistrée qu'après la réception des droits.

Clôture des inscriptions : **tant qu'il a des chambres, mais tout au plus tard jusqu'au vendredi 21 avril 2017.**

REGLEMENT

Toutes voitures doivent être en parfait état de marche et respecter la législation en vigueur du pays dans lequel il se trouve. Le comité organisateur se réserve le droit de modifier l'itinéraire et de prendre, à n'importe quel moment, toute disposition d'urgence pour le meilleur déroulement de l'épreuve. Le comité organisateur se réserve le droit d'admettre et d'exclure du rallye tout participant qui ne se conformerait pas au code de la route ou dont le comportement serait de nature à nuire à l'image de marque du Club. Chaque participant reste responsable de ses propres objets et de sa voiture. En aucun cas, la responsabilité du Club ou des organisateurs ne pourra être mise en cause à l'occasion de vols, pertes, incendie, dégâts, actes de vandalisme, abus d'alcool et accident.

Le rôle des commissaires de route est de renforcer la signalisation, mais en aucun cas, d'avoir autorité sur la circulation. La plus grande prudence est donc de rigueur tout au long du parcours. Le rôle de l'assistance technique en cas de panne est de ramener votre véhicule au départ du rallye ou dans un endroit jugé sûr.

PROGRAMME DE LA RANDONNEE

Vendredi 26 mai 2017:

Accueil à partir de 17h

Château de Harzé rue de Bastogne 1 • 4920 Harzé • T. +32 (0)4 246 63 63 • F. +32 (0)4 246 63 64 E. info@chateau-harze.be
19h30 : Apéritif suivi du repas dans la brasserie "la p'tite auberge" qui se trouve dans les caves du château

Samedi 27 mai (+- 100 km) :

De 08h00 à 09h00 : Petit-déjeuner

09h15 : Départ pour un périple le long de l'Ourthe et de l'Amblève

11h00 : Arrêt boissons du côté de La Gleize

12h30 : Déjeuner au Domaine de Farnières

13h45 : suite du périple dans les Ardennes

15h00 : Arrêt boissons

16h30 : retour à l'hôtel

Remisage des voitures ancêtres. Attention : prévoir une protection, une bâche pour la nuit.

En effet, les voitures seront garées à l'extérieur.

19h00 : Apéritif offert par notre ami André PLASCH dans la galerie des Arcades

20h00 : repas de gala dans la salle des Comtes

Dimanche 28 mai (+- 65 km):

A partir de 7h 30 : Petit-déjeuner
09h30 : Départ
11h00 : Arrêt boissons dans la cour et la salle de chasse du château de Vervoz où nous serons reçus par le baron de Tornaco
12h00 : Déjeuner à Ouffet • remise des souvenirs et des challenges
16h00 : Retour à l'hôtel.

INSCRIPTION

- comprend :
- la plaque de voiture
 - le souvenir
 - la nuitée du vendredi et du samedi
 - tous les repas (boissons comprises) du vendredi soir au dimanche après-midi
 - les différentes haltes boissons
 - **l'assistance tout au long du parcours**
 - les souvenirs et...l'ambiance d'une grande et formidable famille !

En cas d'annulation il sera retenu 30 % des frais d'engagement. A partir du 15 mai 2017, ce montant sera porté à 80 %.

Pour le Comité Organisateur :
Didier LIEGEOIS, Commissaire Général
André PLASCH,
Commissaire Général Honoraire

Pour le Conseil d'Administration du R.V.C.C.B. :
Didier LIEGEOIS, Président
Guy MAHY, Secrétaire Général

Ci-dessous, bulletin d'inscription à renvoyer par mail, ou faxer (02/219.82.34) avant LE 21 AVRIL 2017 AU PLUS TARD, accompagné des droits, au Secrétariat du RVCCB : Rue Beeckman, 53 – 1180 BRUXELLES BE38 3101 4396 6072 - BIC : BBRUBEBB

BULLETIN D'INSCRIPTION

Je soussigné..... prénom.....
demeurant à..... code postal
rue n° tél. : fax :
GSMe-mail
participe à la **36^e RANDONNEE 1900 AUTOTOCHT** les 26, 27 et 28 mai 2017, avec sa voiture :
marque année de construction
plaqueN° de châssis N° de moteur
homologuée sous le n° ou en instance d'homologation au RVCCB.

Le signataire du présent bulletin d'inscription dégage les organisateurs du RVCCB de toute responsabilité découlant de sa participation à cette randonnée. Il déclare que l'état de son véhicule et les assurances qui le couvrent sont conformes à la législation et aux règlements en vigueur. Il confirme que le véhicule inscrit ci-dessous est assuré durant sa participation à la présente randonnée. Il s'engage en outre, et sous sa seule responsabilité, à respecter toutes les dispositions de la loi relative à la police de la circulation et à ses arrêtés royaux d'application.

Je verse au compte ci-dessus :

- pilote et copilote (chambre double) :	615,00 EuroEuro
- pilote seul (chambre single) :	395,00 EuroEuro
- Supplément pour équipage sans membre du RVCCB	60.00 EuroEuro

Date : Signature : TOTALEuro
=====

Par le fait d'envoyer le bulletin le membre accepte le règlement et les conditions de participation